



PUBLIÉ LE 25/09/2020 - MIS À JOUR LE 01/06/2021

Où se renseigner ?

Auprès des professionnels de santé et structures spécialisées

- Les professionnels de santé, médecins, pharmaciens, sages-femmes, etc. sont là pour vous aider. N'hésitez pas à leur poser des questions.
- Auprès du Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) de votre région qui pourra vous apporter des avis d'experts, personnalisés, en fonction de votre maladie et de votre médicament.
- Dans les notices accompagnant les boîtes de médicaments (rubrique "Grossesse et allaitement") ou sur l'base de données publique des médicaments.
- Sur le site internet du Centre de référence sur les agents tératogènes (CRAT) :www.lecrat.fr

Dans des ouvrages dédiés, comme par exemple :

- *Médicaments et grossesse : prescrire et évaluer le risque*. Jonville-Béra AP, Vial T. 2012. Editions Elsevier Masson.
- *Drugs during pregnancy and lactation - Treatment Options and Risk Assessment, 3rd edition*. Schaefer C, Peters PWJ, Miller RK. 2014. Academic Press.
- *A reference guide to fetal and neonatal risk. Drugs in pregnancy and lactation, 10th edition*. Briggs GG, Freeman RK. 2015 Wolters Kluwer Health.
- *Grossesse et allaitement, Guide thérapeutique, 2e édition*. Ferreira E, Martin B, Morin C. 2013. CHU Sainte Justine, Université de Montréal.